

ANNEXE 2

FICHE DE POSTE

CHARGÉ DE MISSION POUR LE CENTRE ACADÉMIQUE POUR LA SCOLARISATION DES ENFANTS ALLOPHONES NOUVELLEMENT ARRIVÉS ET DES ENFANTS ISSUS DE FAMILLES ITINÉRANTES ET DE VOYAGEURS - CASNAV

Poste à mi-temps

CONTEXTE DU POSTE

Le CASNAV est une structure d'appui auprès du recteur et des inspecteurs d'académie directeurs académiques des services de l'éducation nationale. C'est un pôle d'expertise, une instance de coopérations et de médiation, un centre de ressources et de formation. Son activité centrale consiste à accompagner la scolarisation des élèves allophones nouvellement arrivés (EANA) et les enfants issus de familles itinérantes et de voyageurs (EFIV). Ainsi, les leviers de l'action du chargé de mission s'organisent à partir des axes favorisant la réussite des élèves allophones :

- **L'accueil** de l'élève allophone et de sa famille au sein des écoles et des établissements scolaires dans l'objectif de construire une relation pérenne.
- La réussite de **l'inclusion** nécessitant des pratiques pédagogiques adaptées.
- **L'exploitation des ressources** créées dans le cadre des formations, des regroupements UPE2A en inter-degrés et des groupes de travail et **leur diffusion**.

MISSIONS

Rattaché au rectorat sous l'autorité de l'IA-IPR responsable du CASNAV, le chargé de mission travaille en étroite collaboration avec l'ensemble de l'équipe et contribue à la réalisation des objectifs du CASNAV.

Missions principales

- Coordination et suivi académique du dispositif Ouvrir l'École aux Parents pour la Réussite des Enfants (OEPRE) en lien avec la Division de l'Organisation Scolaire
- Recrutement, suivi et accompagnement des intervenants du dispositif OEPRE
- Recensement et diffusion des ressources pédagogiques utiles aux intervenants du dispositif OEPRE
- Mise en œuvre de la stratégie de communication du CASNAV, notamment en alimentant le site internet et en élaborant des outils de communication

Missions secondaires

- Veille documentaire (thèses ; publications ; documentaires ; films ; revues), dans le domaine du FLE/FLS
- Participation à l'ouverture partenariale du CASNAV, notamment à l'international

COMPETENCES PROFESSIONNELLES ATTENDUES

- Bonne connaissance du système éducatif
- Bonne connaissance du public allophone et du dispositif OEPRE
- Aptitude au travail en équipe et à la coordination transversale
- Gestion et pilotage de projet
- Autonomie et esprit d'initiative
- Capacités d'analyse et esprit de synthèse
- Capacité à la prise de décision et assertivité
- Maîtrise des outils bureautiques

La détention de la certification FLS est souhaitable.

Des déplacements dans l'académie sont à prévoir.

Le poste est à pourvoir au 1^{er} septembre 2024.

Les candidatures (lettre de motivation et CV) doivent être adressées par courriel **avant le 21 juin 2024** à l'attention de madame Véronique BOULHOL, IA-IPR de Lettres et responsable du centre académique pour la scolarisation des enfants allophones nouvellement arrivés et des enfants issus de familles itinérantes et de voyageurs de l'académie de Lyon. **Les candidats pré-sélectionnés seront reçus en entretien le jeudi 27 juin 2024.**

E-mail : casnav@ac-lyon.fr

Téléphone : 04 72 80 66 06